

TARIFS DES COURS INDIVIDUELS

Valables à partir du 1^{er} janvier 2027

Prix par personne

COURS PRIVÉS

(1 participant)

10 leçons	CHF 950.-
16 leçons	CHF 1'520.-
20 leçons	CHF 1'900.-
24 leçons	CHF 2'280.-
30 leçons	CHF 2'850.-
40 leçons	CHF 3'800.-
50 leçons	CHF 4'750.-
60 leçons	CHF 5'700.-
70 leçons	CHF 6'650.-
80 leçons	CHF 7'600.-
90 leçons	CHF 8'550.-
100 leçons	CHF 9'500.-
+10 leçons	+ CHF 950.-

Sauf accord différent, une leçon dure **45 minutes**.

Le matériel pédagogique – livres et CDs d'une valeur de CHF 100.- à CHF 150.-, n'est **pas inclus** dans les prix susmentionnés.

TARIFS DES COURS EN GROUPES PRIVÉS (2 - 4 PARTICIPANTS)

10 leçons	CHF 1'200.-	(par groupe)
20 leçons	CHF 2'400.-	(par groupe)
30 leçons	CHF 3'600.-	(par groupe)
40 leçons	CHF 4'800.-	(par groupe)
50 leçons	CHF 6'000.-	(par groupe)
60 leçons	CHF 7'200.-	(par groupe)
+10 leçons	CHF 1'200.-	(par groupe)

Sauf accord différent, **une leçon dure 45 minutes**.

Le matériel pédagogique – livres et CDs d'une valeur de CHF 100.- à CHF 150.- par personne, **n'est pas inclus** dans les prix susmentionnés.

INSCRIPTION :

NOM :	
PRÉNOM :	
ADRESSE :	
TELEPHONE :	
E-MAIL :	
LANGUE CIBLE :	
APPELLATION COURS :	
NIVEAU :	
DÉBUT :	
DURÉE :	
HORAIRE :	
FRAIS :	
PAYÉS PAR :	
DATE :	
SIGNATURE :	
REMARQUES :	

Règlement de l'Ecole inlingua à Fribourg

1. Sauf indication ou arrangement différents, la durée d'une leçon est de 45 minutes.
2. L'inscription définitive à un cours engage l'élève à suivre le cours régulièrement et à payer l'écologie correspondant. Elle peut être annulée par lettre recommandée dans un délai de 5 jours à partir de la date d'inscription, mais au plus tard 10 jours avant le début du cours.
3. Sauf arrangement écrit différent, l'écologie est payable à l'avance. En cas d'annulation dans les délais, l'écologie payé à l'avance sera restitué, déduction faite des frais d'administration de CHF 50.--.
4. Dans le cas des **cours en groupe**, la constitution des groupes et l'établissement de l'horaire sont l'affaire de la direction de l'école. Les leçons manquées à cause des obligations professionnelles, vacances, maladie, accident ou service militaire ne pourront pas être remplacées ; elles ne donnent pas droit à une réduction de l'écologie. Dans des cas d'extrême difficulté, la direction de l'école peut, à sa discrétion, décider d'accorder des leçons de rattrapage.
5. Si dans un groupe le nombre minimum de participants n'est pas atteint, la direction de l'école se réserve le droit de réduire proportionnellement le temps d'enseignement ou d'annuler le cours. En cas d'annulation de cours, les leçons déjà prises seront calculées selon le tarif en vigueur à la date d'inscription. L'écologie éventuellement payé en plus sera restitué aux élèves.
6. Pour les **cours privés**, l'élève établit l'horaire de ses leçons d'un commun accord avec le secrétariat de l'école (pour des raisons administratives, pas seulement avec le professeur). En cas de changement d'horaire ou de report de leçons, le secrétariat de l'école doit être averti **au plus tard jusqu'à 19 h du jour précédent (pour lundi jusqu'à 17.00 h du vendredi précédent)**. Les leçons reportées trop tard ou manquées ne pourront pas être remplacées.
7. Si, en cas de force majeure, un élève ne peut pas commencer ou terminer son cours, il pourra soit céder les leçons restantes à une tierce personne, soit faire transférer la contre-valeur de ces leçons à une autre école inlingua. A défaut d'une de ces solutions, l'école pourra, à sa discrétion, rembourser l'élève d'au maximum 80 % de l'écologie pour les leçons restantes.
8. Les leçons pour lesquelles l'inscription a été faite doivent être prises dans les 12 mois à partir de la date d'inscription ou de la dernière prolongation.